

IMAGE PME : 3e trimestre 2025

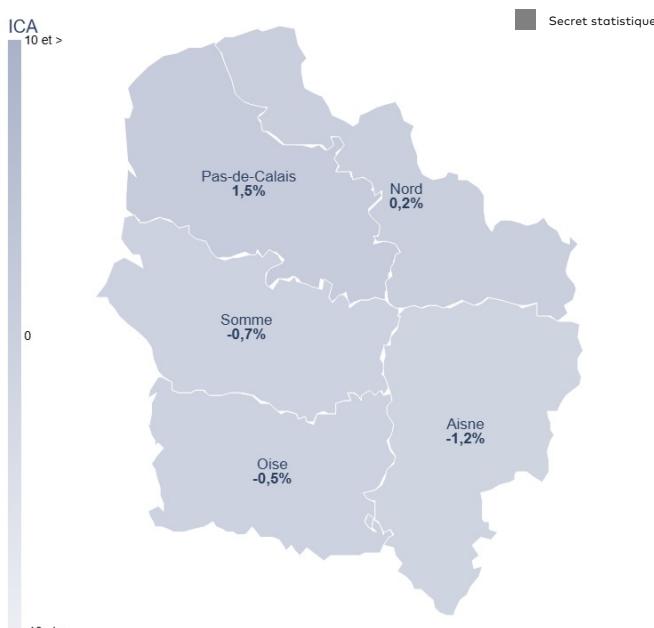
Hauts-de-France

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 3e trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 31 000 TPE-PME des Hauts-de-France de notre échantillon indique une légère hausse de CA de 0,2% en valeur par rapport au 3e trimestre 2024. Ce résultat est la conséquence d'une hausse lors des mois de juillet et août suivie d'une baisse en septembre. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une quasi-stagnation (-0,1%) depuis le début de l'année. Cette performance place les TPE-PME des Hauts-de-France au 6e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,5 point à la moyenne française (-0,3%). Selon l'étude de défaillances Altares, l'été 2025 se conclut avec un record de procédures collectives, lié à un mois de septembre particulièrement difficile. En Hauts-de-France, le nombre de défaillances a progressé de 2% en glissement annuel au 3e trimestre 2025.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,2% en septembre 2025 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à repartir à la hausse. Cette évolution s'explique par une nette accélération des prix des services et de l'alimentation.



La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

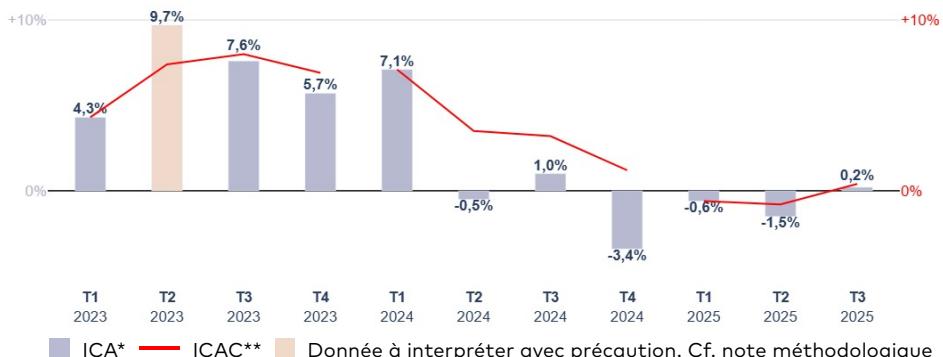
Territoire	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
La Réunion	3,5%
Bretagne	0,8%
Normandie	0,4%
Grand Est	0,4%
Bourgogne-Franche-Comté	0,2%
Hauts-de-France	0,2%
Occitanie	-0,1%
Centre-Val de Loire	-0,4%
Nouvelle-Aquitaine	-0,4%
Pays de la Loire	-0,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	-0,7%
Ile-de-France	-0,9%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-1,1%
Corse	-1,2%

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon voient leur activité quasiment stagner : +0,2% en valeur au 3e trimestre 2025 comparativement au 3e trimestre 2024 et +0,4% en cumulé depuis le début d'année. Les boulangeries-pâtisseries sont confrontées à une concurrence accrue des chaînes industrielles. Cette pression entraîne la fermeture d'un quart des établissements avant cinq ans, surtout en zone rurale, selon le cabinet Strateg'eat. L'enseigne Ange, par exemple, prévoit d'atteindre 300 points de vente en 2025. Dans ce contexte, les boulangeries-pâtisseries misent sur de nouveaux leviers de croissance : la montée en gamme avec des pains spéciaux, qui représentent désormais 40 % des ventes, mais aussi le développement d'une offre de snacking maison (plats préparés, boissons chaudes...). Malgré l'attachement des Français à leur boulangerie artisanale - 72% s'y rendent régulièrement - l'évolution des habitudes, en particulier chez les jeunes, moins consommateurs de baguettes, pourrait accentuer les difficultés du secteur.



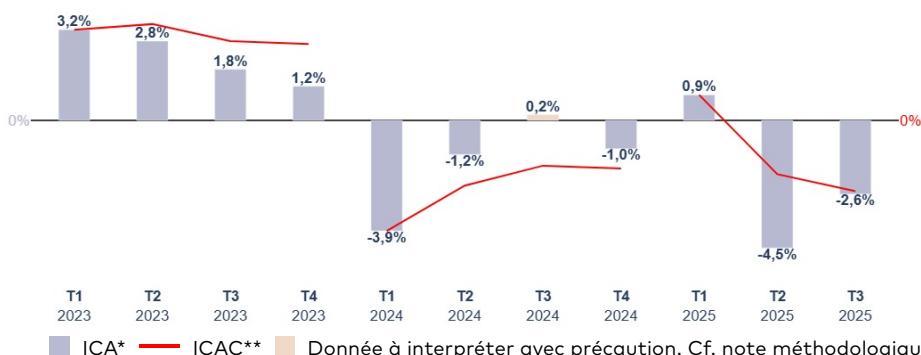
+0,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2024



Construction (F)

Le CA des TPE-PME de la construction de l'échantillon poursuit sa diminution avec un recul de 2,6% en valeur au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une baisse de CA de 2,5%. Selon la Cepéb, l'activité de l'artisanat du bâtiment poursuit son recul au 3e trimestre 2025 : -3,5% en volume après -4,5% au trimestre précédent. En construction neuve, le repli est toujours le plus significatif bien que son rythme ralentisse (-6% après -9%). De même, la trajectoire se dégrade pour l'entretien-amélioration et pour la rénovation énergétique : -1,5% comme au trimestre précédent. Toutefois, selon la note d'octobre 2025 de la FFB, le logement neuf confirme sa reprise. En effet, les mises en chantiers et les permis de construire progressent respectivement de 17,5% et 28,7% en glissement annuel sur 3 mois à fin août, portés par l'individuel et le collectif. Le non résidentiel neuf, quant à lui, demeure atone.



-2,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2024



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Après la baisse d'activité du précédent trimestre, les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA légèrement repartir à la hausse sur le 3e trimestre 2025 : +0,6% en valeur par rapport au 3e trimestre 2024 et en cumulé depuis le début d'année. Si la fréquentation des garages automobiles continue de reculer depuis le début d'année, l'activité des mois de juillet et août a été soutenue par la préparation des véhicules avant les départs en vacances. De plus, le secteur bénéficie du vieillissement du parc automobile, dont l'âge moyen atteint 11,5 ans au 1er janvier 2025 contre 10,2 ans au 1er janvier 2018, les véhicules plus anciens générant davantage de coûts de réparation. Autre signe encourageant pour le secteur : les postes non pourvus ont reculé de 15% tandis que les recrutements ont progressé de 20% en 2024 par rapport à 2022, selon l'Observatoire des métiers des services de l'automobile. Toutefois, selon Altares, les défaillances d'entreprises du secteur ont augmenté de 8% au 3e trimestre 2025.



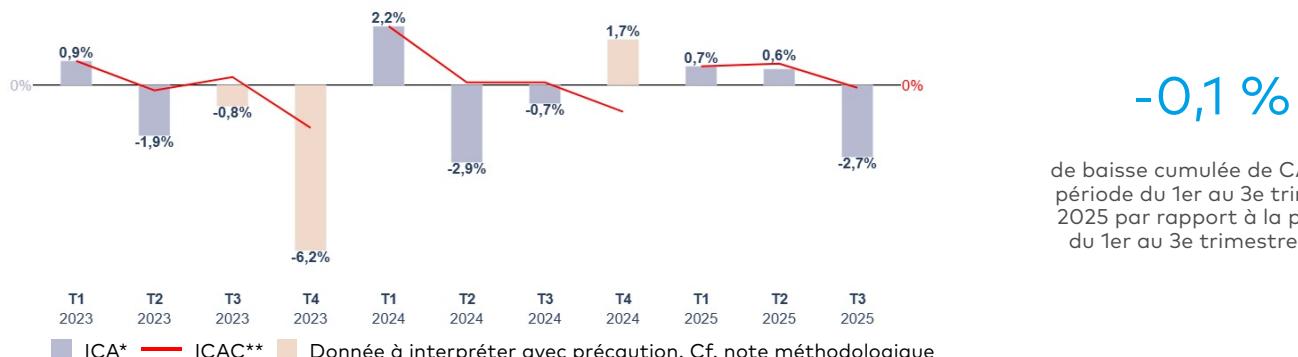
+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2024



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

L'indice de chiffre d'affaires des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 2,7% au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur activité quasi stagner (-0,1%). Selon l'Institut Français de la Mode, le secteur peine à retrouver son niveau d'avant la crise sanitaire. En effet, les ventes d'articles d'habillement et textile ont enregistré un léger recul de 0,1% en valeur sur le 1er semestre 2025 par rapport à la même période en 2024 contre une chute de 9,7% par rapport à 2019. En revanche, les ventes en ligne ont connu une meilleure dynamique que celles des magasins physiques : + 0,7 % en valeur par rapport au 1er semestre 2024, contre un repli de 0,8 % pour les magasins. Au cours des soldes d'été 2025, les ventes des distributeurs ont enregistré en moyenne une baisse de 2,7 % en valeur par rapport à 2024 en raison du recul de la fréquentation des magasins. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une hausse de 5% sur le 3e trimestre 2025.

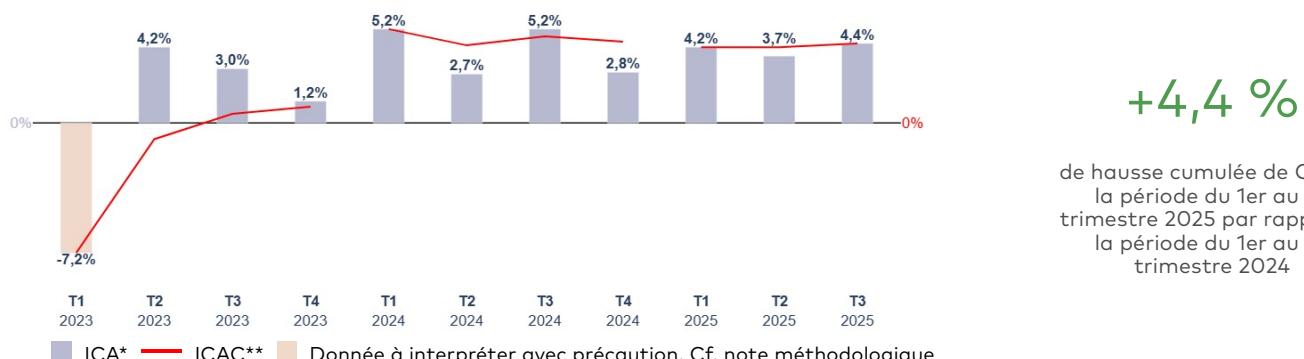


de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2024



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +4,4% en valeur lors du 3e trimestre 2025 et en cumulé depuis le début d'année. Selon l'Observatoire Fiducial, le chiffre d'affaires moyen a progressé de 7,8% en 2024, soutenu par la hausse des prix des médicaments, l'élargissement des missions de santé publique (vaccination, dépistage, accompagnement santé) et la reprise des services complémentaires après le recul de l'année précédente. Toutefois, le poids de la marge brute recule, principalement en raison de la hausse des médicaments coûteux dans les prescriptions. Pour soutenir leur rentabilité, les pharmacies peuvent développer des services annexes et complémentaires (parapharmacie, prévention, nutrition, téléconsultation) et investir dans la digitalisation et l'automatisation de la gestion des commandes et de la logistique. Les partenariats et mutualisations, comme les achats groupés ou les centrales d'achat, constituent également un levier pour réduire les coûts d'achat et d'approvisionnement.



de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2024



Commerces de détail d'optique (47.78A)

Le CA opticiens de notre échantillon poursuit sa croissance au 3e trimestre 2025 par rapport au 3e trimestre 2024 (+3% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une progression d'activité (+3,8%). Selon le rapport de la Drees sur les dépenses de santé en 2024, les ventes de lunettes et de lentilles correctrices ont poursuivi leur progression, mais à un rythme moins soutenu : +3,4% après +5,6% en 2023. Cette consommation est portée par une hausse des volumes (+1,9%) et des prix (+1,4%). Le dynamisme du secteur s'appuie sur plusieurs facteurs : la réforme du 100% Santé, les innovations technologiques ainsi que le vieillissement de la population, qui accentue la prévalence des troubles visuels. De plus, le nombre de postes d'internes en ophtalmologie connaît une progression importante pour la rentrée 2025 (+19%), une évolution encourageante pour la profession. Toutefois, selon le cabinet Altares, les défaillances ont fortement progressé (+40% soit 108 défaillances) au 3e trimestre 2025.



de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2024



Transports routiers de fret (49.41)

Le CA des TPE-PME des transports de fret de notre échantillon repart à la hausse : +1,4% en valeur au 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur activité quasi stagner (+0,4%). Selon la Fédération nationale du transport routier (FNTR), l'activité du secteur se stabilise au 3e trimestre 2025. Si le cycle de repli s'interrompt, le niveau d'activité reste toutefois inférieur à la moyenne de long terme. Quant aux investissements, ils demeurent contenus à un niveau minimal et concentrés sur le renouvellement du parc de véhicules, sans véritable reprise de l'investissement de croissance. La FNTR note néanmoins que les effectifs de conducteurs progressent légèrement tandis que les difficultés de recrutement diminuent nettement. Autre indicateur positif, les défaillances d'entreprises du transport routier de marchandises ont reculé de 15% au 3e trimestre 2025, selon le cabinet Altares.



Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA reculer de 3,3% au 3e trimestre 2025 par rapport au 3e trimestre 2024, soit un sixième trimestre consécutif de diminution d'activité. En cumulé depuis le début d'année, la baisse du CA atteint 3,2%. Selon le rapport Altares du 3e trimestre, la hausse des défaillances se poursuit pour le secteur de la restauration en France (+2% sur le 3e trimestre 2025), tandis que le taux de défaillance du secteur de l'hébergement est resté stable sur la même période. De fait, selon Rydge Conseil, les perspectives sont positives pour le marché hôtelier pour les sept premiers mois de 2025. Le nombre de nuitées hôtelières est en progression et atteint 123 millions contre 199 millions en 2024, grâce à la présence de la clientèle internationale. De leur côté, les restaurants souffrent toujours de la baisse de fréquentation des établissements et de la concurrence accrue des boulangeries et de la grande distribution selon l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie).



Hôtels et hébergement similaire (55.10Z)

Les hôtels de notre échantillon enregistrent une baisse de CA de 6,1% sur le 3e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur CA recule de 3,7%. Toutefois, selon Rydge Conseil, les nuitées hôtelières progressent de 3,2% sur les 7 premiers mois de 2025 grâce à la hausse de fréquentation de la clientèle internationale (+8,6%). En revanche, l'activité hôtelière a connu un recul de 9,2% en juillet 2025, notamment dans les grandes métropoles régionales, alors que Paris (+11%), Cannes et Nice sont restées dynamiques. En août, les littoraux et les destinations de montagne ont bénéficié de la canicule et des clients se reportant vers des régions plus tempérées : +7,5% de RevPar (revenu par chambre). Selon Atout France, avec près de 290 millions de nuitées entre fin juin et mi-août 2025, la clientèle domestique se maintient au niveau de 2024 mais reste contrainte par des arbitrages budgétaires (baisse de la durée de séjour, orientation vers des hébergements plus économiques). En effet, 25% des vacanciers ont réduit la durée de leur séjour sur la même période.





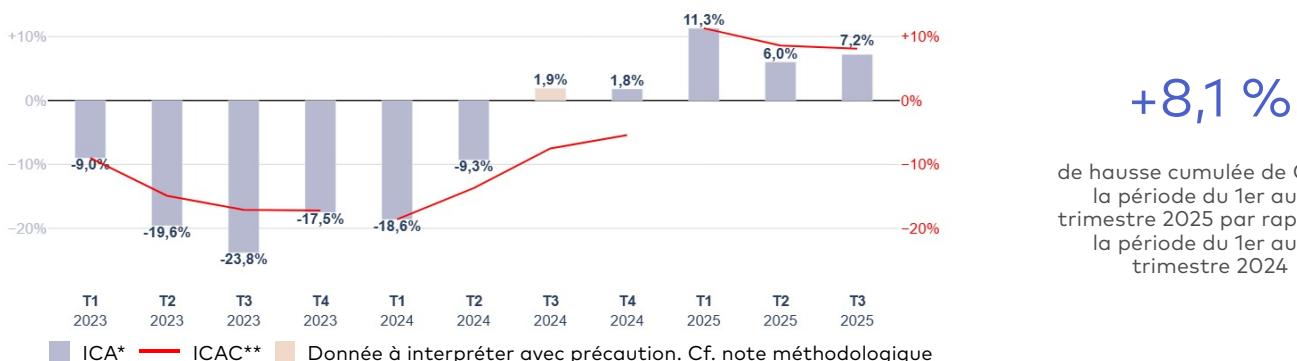
Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de l'échantillon voient leur activité poursuivre son recul : -4,5% au 3e trimestre 2025 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, ils affichent une baisse de CA de 3,9%. Selon Altares, le taux de défaillance des restaurants traditionnels en France a augmenté de 9% au 3e trimestre 2025 en raison de la baisse de fréquentation des restaurants et de l'intensité accrue de la concurrence des circuits alternatifs (boulangeries, coffee-shops...), fragilisant de nombreux établissements. En effet, 61% des Français ont réduit leur niveau de restauration en 2025 en raison de la contraction du pouvoir d'achat, selon l'Insee. D'après l'UMIH, la fréquentation estivale des restaurants a diminué de 15 à 20% depuis le mois de juillet 2025. La restauration reste néanmoins attractive pour de nombreux entrepreneurs en misant sur l'expérientiel, les leviers d'attractivité et le digital comme les logiciels de caisse fournissant toutes les données nécessaires (évolution des ventes, les pics de fréquentation, etc.).



Agences immobilières (68.31Z)

L'activité des agences immobilières de l'échantillon enregistre une croissance lors du 3e trimestre 2025 : +7,2% en valeur comparativement au 3e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la hausse est de 8,1%. Selon le site Meilleurs Agents, le volume des ventes devrait progresser de 8,2% en 2025 au niveau national. Du côté des prix, après trois années de baisse, la situation se stabilise : l'Indice des Prix de l'Immobilier affiche une hausse contenue de 0,8% sur un an. Quant au marché locatif, il reste sous tension, en raison de l'attentisme des ménages face à l'achat immobilier. Après une forte hausse des loyers s'élevant à 4,2% en 2024, celle-ci se limite à 1,5% en 2025. Selon l'Observatoire Crédit Logement, les taux moyens des crédits se stabilisent à 3,09% en moyenne au 3e trimestre 2025, en léger recul après 3,16% au 1er trimestre. Quant au nombre de prêts, il progresse de 46,1% au 3e trimestre, sur 12 mois glissants. Enfin, selon Altares, les défaillances d'entreprises ont reculé de 12% sur le trimestre.



Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur CA légèrement reculer : -0,7% en valeur au 3e trimestre 2025 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, leur activité recule de 1,4%. Si le ticket moyen progresse, passant de 38,2€ en 2023 à 40,4€ en 2024, la hausse des coûts, notamment de l'énergie, continue de peser sur les marges, selon l'Observatoire Fiducial. Dans le même temps, un arbitrage des dépenses lié à l'inflation conduit les clients à espacer leurs visites. Ce contexte freine également le rythme des investissements : les salons reportent leurs projets de modernisation ou d'extension et limitent le renouvellement de leur matériel ou de leurs aménagements haut de gamme. Autre signe de tension : les défaillances d'entreprise ont progressé de 7% au 3e trimestre 2025, selon Altares. Face à ces difficultés, les entreprises de coiffure cherchent à se réinventer en diversifiant leurs prestations : près de 88% des salons proposent désormais une offre mixte (coupes, couleur, services complémentaires...).



SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 31 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet, ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.

- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :